



UFC-QUE CHOISIR PAIMPOL LANNION

Espace Volta - 1 Rue André-Marie Ampère - 22300 Lannion

Tél. 02 96 46 66 09

Courriel : contact@paimpol.ufcquechoisir.fr

Site : <http://paimpol.ufcquechoisir.fr>

ASSEMBLEE GENERALE du 14 mars 2025 Procès-verbal

L'assemblée générale de l'exercice 2024 de l'association UFC-Que Choisir Paimpol Lannion s'est tenue vendredi 14 mars 2025 à l'Espace Culturel Sainte-Anne à Lannion.

Nous nous sommes réunis en présence de 40 adhérents, avec les pouvoirs de 24 adhérents conformément aux statuts de l'association, soit 64 votants présents ou représentés.

Administrateurs présents : Catherine Andricque, Alain Brunel, Claudine Cusin, Marie-Anne Galaup, Jean Paul Leblay, Roger Lecendre, Christian Paranthoën, Chantal Rouzioux, Francis Vion.

Administrateurs excusés : aucun

Administrateur absent : Paul Bertho

Bénévoles présents : Laurence Berthou, Michel Grellier, Jean-Yves Jezegou, Sylvie Louin, Kitty Bouille

Bénévoles excusés : aucun

Bénévoles absents : Françoise Capitaine, Thierry Guillou, Joëlle Henry, Françoise Kermen,

15 h 00 : Ouverture de la séance

Présentation du rapport moral et d'activité par le président :

Remerciements,

Activités,

Bénévolat,

Chiffres 2024 : adhérents, permanences, litiges.

Projets 2025.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité par le quorum représentatif des membres présents ou représentés.

Présentation du bilan financier et du budget prévisionnel 2025 par le trésorier responsable en 2024:

Le résultat net de l'exercice 2024 est en excédent de 6.250,80 €.

Compte tenu des résultats, le montant de l'adhésion demeure à 22,00€ pour cette année 2025 et celui de la cotisation de soutien reste à 32 €.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le budget prévisionnel 2025 est adopté à l'unanimité.

Constitution du conseil d'administration :

2 membres démissionnent ou ont déjà démissionné :

Catherine Andricque et Jean-Pierre Lopez Carreno.

Membres sortants rééligibles :

3 membres se représentent : Claudine Cusin, Roger Lecendre et Francis Vion.

Nouveau Conseil d'Administration proposé :

Noms Prénoms

- 1 BERTHO Paul (Paimpol)
- 2 BRUNEL Alain (Guingamp)
- 3 CUSIN Claudine (Lannion)
- 4 GALAUP Marie-Anne (Lannion)
- 5 LEBLAY Jean-Paul (Lannion)
- 6 LECENDRE Roger (Lannion)
- 7 PARANTHOËN Christian (Lannion)
- 8 ROUZIOUX Chantal (Guingamp)
- 9 VION Francis (Lannion)

Soit : 9 administrateurs, 3 femmes et 6 hommes

La nouvelle constitution du Conseil d'Administration de l'AL est votée à la majorité des membres présents ou représentés : 63 voix Pour, 1 voix Contre (un bénévole Michel Grellier).

Conclusions proposées par le président :

- Maintien de la qualité de nos services et de nos résultats.
- Faire d'avantage connaître notre association et notre rôle sur le plan régional pour intéresser et fidéliser de nouveaux adhérents.
- Accroître le nombre de nos bénévoles, indispensables au bon fonctionnement de notre AL.
- Sensibiliser les consommateurs aux enjeux de la Consommation Responsable.
- Informer encore plus les consommateurs et les sensibiliser sur les arnaques de plus en plus fréquentes pour, en un mot « **essayez de prévenir plutôt que de guérir** ».

L'ordre du jour étant épuisé et sans autre remarque des participants, la séance est levée à 16 h 25.

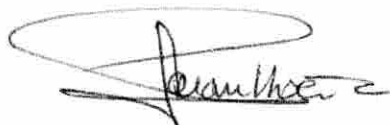
16 H 40 Réunion publique :

Intervention de la MCE (Maison de la Consommation et de l'Environnement) qui a animé une conférence débat :

« **Arnaques en tous genres - précautions pour les identifier et les éviter (Rénovation énergétique, assurance, banque ...)** »

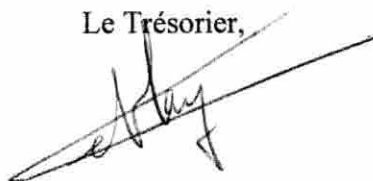
18H 00 : un pot de l'amitié est servi aux participants par les bénévoles de notre AL.

Le Président,



C. Paranthoën

Le Trésorier,



Jean-Paul Leblay

La secrétaire,



Marie-Anne Galaup